



CP CONSEIL FORMATION

CONSEIL • COACHING • FORMATION • BILAN DE COMPÉTENCES

Accompagner l'Humain

COACHING PROFESSIONNEL COACHING INDIVIDUEL

Permettre à toute personne d'agir en autonomie
en période de changement

OBJECTIFS DE LA PRESTATION

- Poser les constats de la situation actuelle sous tous les angles : contexte, missions, objectifs professionnels à atteindre, problématique.
- Prendre du recul sur ces constats en définissant des objectifs opérationnels pour dépasser les zones d'inconfort.
- Élargir la perception de la situation afin de définir d'autres comportements adaptés à l'évolution souhaitée.
- Trouver soi-même des solutions d'adaptation nouvelles.
- Mettre en oeuvre un plan d'actions concrètes au fur et mesure du coaching pour ancrer la démarche de changement.

CONTENU DE LA PRESTATION

1. Contractualisation d'un engagement tripartite : le coaché, l'entreprise et le coach :

- Préciser et énoncer clairement les rôles de chacun et les objectifs à atteindre : transformer les constats à dépasser en buts concrets.
- Choisir son coach : la qualité de la relation entre le coaché et le coach est très importante, elle contribuera à la réussite du coaching.
- Rappel du cadre déontologique indispensable à la prestation : confidentialité absolue, bienveillance et accueil du coaché par le coach dans ses comportements, ses croyances, ses ressentis, ses réflexions... et volontariat du coaché.

2. Séances de coaching :

- Partir d'une situation concrète et définir un objectif opérationnel à chaque séance.
- Identification des « stratégies de réussite et de satisfaction » et des « stratégies d'échec et d'insatisfaction » à travers la situation travaillée.
- Recherche de solutions personnalisées et co-construites pour permettre au coaché de mobiliser son engagement à les mettre en oeuvre.
- Intégration de ces nouvelles ressources pour passer du plan d'action à l'action.

3. Mise en oeuvre des actions engagées après chaque séance :

- Le coaché teste les actions co-construites et pour lesquelles il s'est engagé avec son coach.
- Il évalue sa progression, ses difficultés éventuelles en temps réel et réajuste.

4. Débriefing fin de coaching :

- Échange tripartite (coaché, entreprise et coach) autour des constats de changement, des points travaillés durant le coaching
- Envisager d'autres objectifs à poursuivre au sein de l'entreprise afin de mailler au mieux le travail réalisé.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : tout professionnel volontaire et ressentant le besoin d'être accompagné pour franchir un challenge personnel, un cap stratégique, une situation inconfortable, une nouvelle étape de vie professionnelle...

Prérequis : sans prérequis.

EFFECTIF

1 personne, prestation totalement individualisée.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Réalisation : un état de présence et une progression pédagogique sur mesure.

Evaluation des résultats : des objectifs d'évolution personnalisés et un questionnaire d'évaluation en fin de prestation.

Cadre déontologique strict : confidentialité absolue, bienveillance sous tous les angles du coach, engagement et volontariat du coaché.

CALENDRIER

À définir avec l'entreprise selon ses besoins.

COÛT ET DURÉE

Nombre de séances à définir selon les besoins (en général 4 à 5 séances à répartir dans le temps)

Pour 1 séance : 2H en Visio et/ou ½ J en présentiel

À partir de 1300 euros H.T./J de formation.

Devis personnalisé sur demande de l'entreprise.

Délai d'accès : les inscriptions sont gérées par l'entreprise cliente et sont communiquées 15J minimum avant le début de la formation.

Accessibilité : Le coaching se déroule dans les locaux du client qui devra attester de la conformité de ses locaux ; idem si un autre lieu était prévu par le client.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et ajustée pour les personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à me contacter.



Contactez

CP CONSEIL FORMATION

CÉLINE PAUL, Consultante/Psychologue du travail

06 84 84 19 96

cp.conseil.formation@gmail.com

www.CpConseilFormation.fr